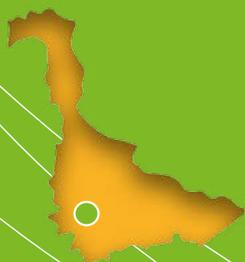


# Espaces naturels sensibles

Préserver la nature de la MEURTHE & MOSELLE



Le conseil départemental vous informe

## La vallée de la Moselle

Infosite N°1 – Mai 2015

**Du fond de Monvaux au vallon de la Deuille**

*Le conseil départemental, dans le cadre de ses missions et avec ses partenaires, conduit une politique de valorisation et de préservation des Espaces naturels sensibles (ENS).*

*Depuis 2010, il travaille sur un site particulièrement remarquable : la Vallée de la Moselle, du fond de Monvaux au vallon de la Deuille.*

*Ce site est une zone humide et forestière dont la richesse de la faune et de la flore est remarquable. Il occupe la vallée de la Moselle entre les communes de Sexey-aux-Forges et Chaudeney-sur-Moselle. Il comprend également les vallons de l'Arôt (site départemental), de Bois l'Évêque et du fond de Monvaux qui entaillent le plateau de Haye pour rejoindre la Moselle.*

*Le site intègre d'anciens ouvrages militaires, un pont et une grotte et est principalement irrigué par la Moselle et quelques affluents annexes. Deux politiques publiques interviennent*

*et se complètent : la politique Natura 2000 au travers de la Zone Spéciale de Conservation « Vallée de la Moselle du Fond de Monvaux au vallon de la Deuille, ancienne poudrrière de Bois sous Roche » d'une surface de 520 hectares ; ainsi que 8 sites ENS dont un départemental d'une surface totale de 878 hectares.*

*Un territoire d'exception dont la biodiversité est particulièrement riche, ainsi que vous le révèle cet infosite dans les pages suivantes.*

*Mathieu Klein  
Président  
du conseil départemental  
de Meurthe-et-Moselle*

*Audrey Normand  
Vice-présidente déléguée  
à l'agriculture  
et à l'environnement*

## Une mosaïque d'habitats au service de la biodiversité

Le territoire concerné est de 878 hectares. Il comprend :

- 1 zone « Natura 2000 » de 520 ha,
- 8 sites « Espaces Naturels Sensibles »,
- 4 intercommunalités et 8 communes,
- 11 habitats d'intérêt européen dont 3 prioritaires,
- 22 espèces d'intérêt européen (dont 17 de chauves-souris représentant 77% de la diversité régionale),
- 99 espèces patrimoniales ce qui classe les boucles de la Moselle dans les **dix premiers plus riches en biodiversité ENS du département.**

### Traces d'hommes dans cette nature

- Les forts de Villey-le-Sec et du Chanot, témoins du grand système de fortification Séré de Rivière, mis en place à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle ;
- Les bas fourneaux, datant du Moyen-Âge, témoins de l'activité métallurgique de l'époque et découverts au printemps 2010.

# Les boucles de la Moselle

## Le saviez-vous ?

La voie ferrée désaffectée du vallon des boucles de la Moselle constitue un corridor de dispersion pour les serpents et lézards des murailles. Ils trouvent le long de la voie ferrée des milieux chauds et secs, souvent bien ensoleillés et riches en abris. C'est un milieu refuge de première importance pour ces animaux. Les ouvrages militaires, ponts et grottes du site offrent, quant à eux, des cachettes insolites habitées par les chauves-souris (Grand murin, Petit et Grand rhinolophe). Ces différents milieux associés aux forêts, vergers et rivières, leur sont indispensables pour réaliser leur cycle biologique annuel.



## Milieux forestiers remarquables

### Forêts de pentes et vallons encaissés froids

accueillent des plantes qui ont besoin de grandes quantités d'eau et qui sont considérées comme des reliques glaciaires, comme la Nivéole printanière ou la Gagée des bois et des oiseaux (Pic).



## Castor

Même si on ne le voit que rarement, le Castor d'Europe laisse très souvent sur son passage des indices : un arbre rongé ou couché, une coulée, un barrage etc. Deuxième plus gros rongeur du monde, il attire la curiosité par son comportement inventif et sa capacité à s'adapter à différents habitats.



## au fil de l'eau ...

## Nivéole

Protégée en Lorraine, la Nivéole printanière est une fleur blanche en forme de clochette, nommée localement « claudinette », qui s'étale comme un beau tapis vert et blanc dans les forêts, au début du printemps. Le Vallon de l'Arrot accueille la plus belle station de Lorraine.



## Le pays des deuilles

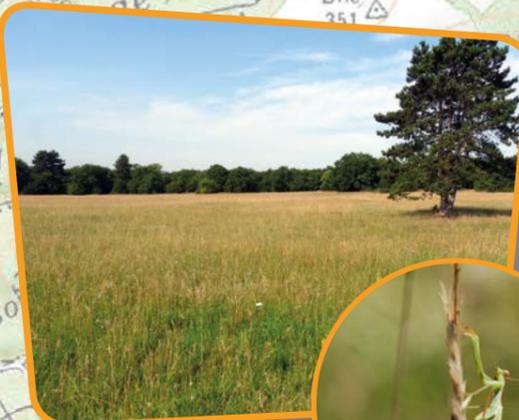
Ce sont des cavités qui laissent remonter les eaux souterraines sous forme d'une source temporaire à la fin de l'hiver. Ces curiosités hydro-géologiques sont accessibles par des sentiers de randonnée et peuvent également faire l'objet de visites guidées.



## Milieux secs

**Parois rocheuses**, illustrées par les falaises de la Dent de la roche. Elles sont caractérisées par une végétation riche en fougères et en mousses, qui poussent à la faveur des petites accumulations de terre dans les fissures et anfractuosités des zones rocheuses.

**Pelouses calcaires**, illustrées par la pelouse de Sexey-aux-Forges. Certaines abritent des orchidées et des insectes remarquables telle que la mante religieuse.



## Légende

- ENS Milieux forestiers
- ENS Milieux ouverts
- Natura 2000

PELOUSES DE PIERRE-LA-TREICHE

PLATEAU ET FORT DU CHANOT

VALLON DE L'AROT

PELOUSES DE LA COTE ET DES CHIMPELLES

VALLONS DES BOUCLES DE LA MOSELLE

FONDS DE MONVAUX

FALAISES DE LA DENT DE LA ROCHE

PELOUSE DES PATIS A SEXEY-AUX-FORGES

## Rencontre avec Amélie Schmidt, chargé de mission NATURA 2000 et chargée du plan de gestion du site de la vallée de la Moselle



### Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un plan de gestion ?

C'est un outil permettant de recenser les espèces faunistique et floristique présentes, d'organiser leur protection -tout en conciliant les activités présentes qui peuvent s'y dérouler- et d'aménager l'espace pour le rendre accessible au public. Il permet aussi, dans le cas de la vallée de la Moselle, de mettre en cohérence cet ENS avec la politique Natura 2000 à laquelle il est également inscrit.

### Comment s'est-il déroulé ?

De 2007 à 2012 ont été menées les études naturalistes (référencement des habitats, des espèces...) qui ont donné lieu à un diagnostic écologique du site. Ensuite, en 2012, un projet de Programme de Préservation et Valorisation a été élaboré. Il concerne à la fois les zones classées Natura 2000 et celles Espaces naturels sensibles. Sa mise en œuvre doit démarrer en 2015.

### Avez-vous associé les acteurs locaux, les habitants à ce plan ?

Oui tout à fait, des rencontres individuelles ou collectives et des entretiens téléphoniques avec les acteurs locaux ont été organisés. Les élus des différentes communes, les représentants d'organismes professionnels, d'administrations, d'associations ou des personnes concernées par l'activité à divers titres (chasseurs, propriétaires forestiers...) ont été consultés. Des groupes de travail se sont tenus autour de 2 thématiques « Préservation » et « Valorisation ». Ils ont permis les échanges et les partages d'expériences.

Contact : 03 83 94 58 55

## Un site partagé

Le territoire de la Vallée de la Moselle est, depuis de nombreuses années, fréquenté par les visiteurs, attirés par les multiples possibilités d'activités qu'offrent les sites : chasse, pêche, escalade, randonnée, paintball, ball-trap, vélo, camping...

Afin de maintenir la qualité de ce territoire d'exception et la tranquillité des lieux, un certain nombre de règles sont bien sûr à respecter.

Le plan de gestion aura également pour objet de définir des actions, établies en concertation avec les partenaires, pour trouver le bon équilibre entre préservation et valorisation.

Participent aux travaux outre le conseil départemental, les communes de Bicqueley, Gondreville, Maron, Oche, Pierre-la-Treiche, Sexey-aux-Forges et Villey-le-Sec et les communautés de communes de Hazelle-en-Haye, du Pays de Colombey et du sud toulinois, du Toulinois et Moselle-et-Madon, ONF, VNF, CENL, Floraine...

## Renseignements

### Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle Service Espaces Naturels Sensibles et Environnement

48 Esplanade Jacques Baudot  
54035 Nancy cedex  
Tél : 03 83 94 56 87

[nature@departement54.fr](mailto:nature@departement54.fr)  
[www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr)

Imprimerie conseil général 54 - conception : C. Zuccali-CG54 - © M. Grosjean - F. Schwaab - Ch. Borel - P. Meuillet - D. Philippe - ESOPÉ - A. Hector - C. Rosset - avril 2015



## Bon à savoir

La Loi « aménagement » de juillet 1985 a donné compétence aux Départements pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces naturels sensibles.

En 2000, l'assemblée départementale a décidé de mener des actions en priorité sur 10 sites, parmi les 215 recensés dans un inventaire scientifique, dont le vallon de l'Arot.

Pour amplifier son action dans le domaine de la préservation des Espaces naturels sensibles, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'est lancé dans une nouvelle étape en établissant un Schéma Départemental des Espaces naturels sensibles (SDENS) en 2012.

## Animations

### Vendredi 22 mai A la découverte des orchidées sauvages

18h à 20h - Gratuit sur inscription  
au 03.54.95.65.85  
Renseignements : fbertrand@  
cc-mosellemadon.fr



### Dimanche 14 juin 2015 A la découverte des espaces naturels

9h 12h - Gratuit sur inscription  
au 03 83 25 14 85 ou [www.citedespaysages.fr](http://www.citedespaysages.fr)

